LA DECLARATION D'ACTIVITE

Comment :

via une procédure dématérialisée : EFP Connect et MAF

Une fois cette démarche effectuée, vous pouvez obtenir votre numéro de de déclarativité NDA

Le NDA est rattaché au SIREN

Pourquoi : Parce que c'est une obligation légale. Elle vous permet d'entrer sur le marché de la formation professionnelle

Les actions réalisées peuvent bénéficier des fonds de la formation professionnelle

Vous êtes visible sur le marché de la formation profession via la liste des organismes de formations publiée

Sous réserve de la certification QUALIOPI. Elle est nécessaire depuis le 01/01/2022 pour bénéficier des fonds de la formation professionnelle via les OPCO, les associations Pro, la Caisse des dépôts et consignations, France Travail, l'AGEFIPH, l'Etat et les Régions